

Janvier - Février 2007



Consultez  
le site Internet de  
l'Aspro Miniiji sur  
<http://asprominiji.org>



Flash Info n° 67



## ASPRO MINIJI FLASH INFOS

### Cotisations ASPRO MINIJI 2 007

Chers amis,

Les premières régates de l'année 2007 ne vont pas tarder à commencer et pour que votre ou vos bateaux soient classés il est important pour vous d'être à jour de vos cotisations. Comme tous les ans nous avons constaté à l'assemblée générale qu'il y avait beaucoup de retardataires ce qui ne leur permettait pas de participer aux votes et c'est dommage ! Pour éviter ces désagréments je vous demande de retourner à notre trésorier l'appel de cotisation pour 2007 qui vous a été adressé accompagné du chèque correspondant, dès que possible et avant la participation à votre première régate 2 007.

Vous recevrez en retour le ou les autocollants officialisant votre adhésion.

Un contrôle de la présence de l'autocollant dans le bateau sera demandé aux comités de courses pour toutes les inter ligues et les sélectives afin que les classements soient validés.

Toutes mes amitiés sportives

Marcel POYMIRO



Petite tempête du côté de Portsall

Dans ce numéro :

Cotisations ASPRO MINIJI 2 007 Stage Formation Certificat de Qualification Handisport	1,
Compte Rendu de la réunion de la Commission Mixte	2,3
Infos complémentaires du secrétaire	4



#### Sommaire :

- Rappel pour les cotisations 2 007
- stage CQH à Nantes
- Le Compte rendu de la réunion au Salon Nautique de la Commission Mixte FFV / FFH.
- Commentaires du secrétaire ASPRO Miniiji relatifs à la réunion de la Commission Mixte.

### STAGE DE FORMATION

Le **Comité Régional Handisport des Pays de la Loire** et la **Ligue de Voile des Pays de Loire** organisent une session « Module B » du Certificat Qualification Handisport (CQH) du 26 au 30 mars 2007.

La formation aura lieu au club du SNO (Port Breton à Carquefou).

Elle est ouverte aux Moniteurs de Voile et aux Brevets d'Etat. Elle sera encadrée par Jean Yves le Roux, Directeur Technique Fédéral à la Fédération Française Handisport.

Le nombre de places est limité. Réponse souhaitée avant le 15 Mars.

Le coût du stage est de 250 € (possibilité de dossier pour une formation professionnelle) A noter que la Ligue de Voile des Pays de la Loire prend 30% du stage pour les clubs des Pays de la Loire.

Les déjeuners sont compris dans le prix du stage.

Pour plus de renseignements, contactez Grégory Boyer-Gibaud,

[gregory@voilepaysdeloire.com](mailto:gregory@voilepaysdeloire.com) ou 06 85 53 21 36

## Compte Rendu de la réunion de la Commission Mixte FFV-FFH

Dans le prochain Flash, nous vous proposerons un article commentant la réalisation par une équipe de l'ENV, dirigée par Pierre MOUROT, référent handicap, d'un équipement spécifique, à savoir un foc bômé auto vireur avec rail.

Cette réalisation facilitera la pratique du Miniji par les personnes atteintes d'un lourd handicap.

Voir photo en bas de page.

### Compte rendu de la « Journée Handivoile » FFVoile/FFH au Salon Nautique

Paris le 3/12/06

#### 1/ Réunion ouverte « second cercle » - 3 décembre 2006 - 10 h à 13 h.

27 participants, cf. liste d'émargement. (L'ordre du jour a été modifié pour permettre aux représentants de la FFV et de l'ENV de prendre la parole et participer à une autre réunion à 11 heures.) Nous notons la présence des fédérations FFVL (kite surf) et Surf.

#### 1/ Intervention FFV

Présentation de H Bacchini Vice-Président FFV : « la FFVoile souhaite développer 2 axes

. 1 : un accès au plus grand nombre : un exemple de politique en faveur de l'accessibilité est donné au regard de la pertinence des actions menées par Nautisme En Finistère.

. 2 : le haut niveau et la représentation de la France : Il faut faire attention à l'image négative que pourrait dégager des handi, déjà coureurs « à palmarès » chez les valides, qui viendraient uniquement chercher une médaille sur les jeux paralympiques !. Il y a donc nécessité d'axer le travail de la commission sur l'animation sportive et l'accueil des handi, dans nos clubs.

Précision : la prise en compte dans nos rangs de coureurs déjà titrés chez les valides nous a fait gagner un temps précieux grâce à leur compétences tactiques, techniques, ainsi que leur niveau d'expertise. Ils ont un rôle moteur et nous permettent de profiler une réelle préparation sportive à laquelle adhèrent, jusqu'à ce jour les handis qui nous rejoignent par l'intermédiaire de stages de détection organisés à l'E.N.V. Que ceux-ci souhaitent à un moment donné gonfler notre effectif est plutôt rassurant, même si leur finalité ne s'arrête pas au handi.

#### 2/ Intervention de l'ENV :

(M Bousigues et JJ Dubois) pour le bilan de la partie haut niveau : la préparation des sportifs 2.4 et sonar est recentrée sur l'ENV depuis 2004, en accord avec la FFV et la FFH, sous l'appellation du « Pôle France » : 7 séjours d'une dizaine de jours/an. Une Quinzaine de coureurs handi fréquentent l'Ecole Nationale de Voile et son centre d'entraînement. Depuis 2005, les actions sont communes entre le 2.4 et le Sonar. En 2006 il y a eu un programme en 2.4 pour 4 personnes; pour le programme Sonar l'idée force serait de mieux fixer les équipages avec pour objectif 2 équipes pour le mondial 2007. Une participation au Chpt de France Miniji est maintenant demandée aux coureurs fréquentant le pôle. Le second axe de travail de l'ENV est la recherche sur le matériel, en particulier le travail sur les voiles.

Pour info : 15 sonars à la semaine pré-olympique de Weymouth. Les français sont arrivés second et onzième.

- Question de C Martin de la FF Vol Libre : « qui développe les bateaux cités, l'ENV ou les constructeurs ? »

- Réponse : les bateaux ne sont pas issus de la pratique handi, sauf le « Skud » (modèle Access) qui a été construit spécifiquement pour la pratique sportive handi et les jeux paralympiques.

- 2ème question de la FFVL sur l'homologation des bateaux : en élément de réponse il a été cité l'exemple de la création d'une norme « handicap » pour le NEO par le chantier « coques en stock ».

**Reprise de l'ordre du jour :**

#### 3/ Convention FFV FFH :

**Rappel sur « Pb » des licences :** La convention précise que la « FFH encourage les groupements sportifs qui pratiquent régulièrement la voile à s'affilier à la FFV, selon les conditions d'affiliation fixées par le règlement intérieur de la FFV. » Le règlement intérieur FFV précise, pour une affiliation, 20 licenciés. Une association qui sollicite une affiliation FFH, doit présenter 6 licenciés FFH ; Une association FFV qui crée une section FFH doit avoir 3 licenciés FFH. ( Le principe de dérogation pour un nombre de licences inférieur à 20 est abordé dans le règlement intérieur FFV. Mais il ne semble prendre en compte, actuellement, que la situation des clubs développant la Voile radio Commandée.)

**Le problème soulevé d'assurances différenciées** offertes par les deux fédérations devrait être résolu si, selon la convention FFV - FFH, la remarque (1) à l'article « 2 Compétitions - 2.1 Accueil des handicapés dans les compétitions FFV », était appliquée par la FFH. C'est le rôle de la Commission Mixte.

#### 4/ Co-financement des équipements :

En 2006, 13 jeux de voile ont été financés. La commission n'a pas reçu de demande concernant les **aides à l'embarquement** ; Une fiche descriptive, mise en ligne sur le site web de la FF Voile, a été réalisée.

En ce qui concerne le problème de l'homologation du matériel d'embarquement, il semble qu'il serait plus aisé à obtenir en utilisation loisir qu'en usage professionnel (intervention du représentant du chantier Coque en Stock qui en 2007 proposera le modèle Access).

L'homologation demeure un problème : une solution serait qu'elle soit réalisée en amont de la fabrication, avant diffusion en connaissance de cause, tel que semble vouloir procéder Agnès Inzelrac pour le matériel Access. Or, elle est souvent effectuée sur site après installation de fabrications plus ou moins artisanales. La différence entre lève-personnes et lève -

charge est toujours évoquée et surtout il semble que les homologations ne soient pas réalisées de manière uniforme selon les organismes certificateurs dans les différentes régions, d'où une réelle difficulté.

Il y a eu une dotation de 60 gilets auto-gonflants remis à chaque compétiteur à l'occasion du « National Miniji » et de 25 Gilets sur les sites pilotes.

B. Porte indique qu'un siège utilisant le principe du matelas à dépression utilisé par les pompiers est à l'étude. Il devrait faciliter l'adaptation des bateaux aux divers handicaps.

Le Centre de ressources ENV pourrait faire le point sur les travaux en cours à la suite du Colloque de mai, à l'ENV.

#### 5/ Le CQH, « certificat de qualification handisport » :

Il est complémentaire aux monitorats FFVoile et aux brevets d'Etat (BEES). Il est vecteur de diffusion des idées et des bonnes pratiques auprès des responsables de bases nautiques et collectivités.

Depuis trois ans il y a eu environ quatre sessions du module B par an pour une quinzaine de stagiaires diplômés chaque année. En région Rhône Alpes, le handi devrait devenir une valence d'une formation « Sport de Nature » liée au « Label Tourisme et Handicap ». Le cahier des charges est en cours d'élaboration. Il devrait intégrer le CQH, déjà pris en compte dans les formations aux BPJEPS organisées en région Rhône-Alpes. La qualification devrait prendre en compte la réalité des pratiques : former aux divers handicaps et à différentes pratiques nautiques. C'est un dossier à faire évoluer en 2007 (cf. B Porte).

A l'ENV le référent handicap de l'établissement (P Mourot) a pour projet d'intégrer le CQH à toutes les formations professionnelles de l'école, avec intervention de la FFH et de son directeur technique. Il y aurait nécessité, aux dires des participants, acteurs de la formation fédérale FF Voile, d'imaginer des formations plus courtes que les 8/10 jours du CQH ( module A+ module B ) pour les MF.

#### 6/ Stages de perfectionnement technique

Nous n'avons pu, pour des problèmes de disponibilité des coureurs, en organiser qu'un seul en 2006. Le concept devrait peut être évoluer d'un stage national pour les meilleurs Minijistes du Championnat de France, vers des stages inter-régionaux : exemple de stage de deux jours sur le « match-racing » en Midi-Pyrénées.

Les organisateurs sont confrontés au problème de l'accompagnement pour les handicaps lourds, accompagnement que ne peut pas prendre en charge le responsable pédagogique ou l'entraîneur.

### La FFV souhaite développer deux axes:

L'accès au plus grand nombre

Le Haut niveau et la représentation de la France.

Aménagement d'équipement Miniji pour les personnes lourdement handicapées avec le soutien de l'ENV.



Premiers essais en salle du système de foc bômé auto-vireur en cours de réalisation par l'équipe de Pierre MOUROT, à l'Ecole Nationale de Voile à St Pierre Quiberon (56).

## Compte Rendu de la réunion de la Commission Mixte FFV-FFH

### 7/Construction des « Miniji » :

Actuellement, la convention avec le constructeur est valable jusqu'à fin 2007. Si elle n'est pas dénoncée elle sera renouvelée par tacite reconduction par période d'un an. Le constructeur (ACB) souligne la nécessité de refaire des moules (perspective 2007). Il souhaite que l'Association de classe s'engage sur la durée car il envisage d'investir dans des moules adaptés pour la construction par infusion. Un débat s'ouvre sur l'avenir du Miniji, restera-t-il à moyen terme le support du championnat de France Handisport voile ?

La convention actuelle est très claire : « **le miniji est considéré par la FFH et la FFV comme le voilier support privilégié pour l'intégration des handicapés, dans la pratique de compétition en voile** ».

La commission mixte observe le développement de la série et souhaite que celui-ci se fasse de la façon la plus harmonieuse possible, intégrant les desideratas des utilisateurs, propriétaires et associations.

### 8/ Divers :

• **« Colloque Handinautic » à l'ENV** : dates retenues : 13, 14 et 15 Mai. La présentation de ce colloque sera transmise début 2007 aux membres du Second Cercle. Les autres fédérations nautiques, canoë kayak, plongée, ski nautique, surf, kite-surf, aviron seront invitées et sollicitées pour une participation active dans le but de mutualiser les expériences et faire état de l'existant.

• **un calendrier annuel** des régates ouvertes au handivoile serait à établir et à diffuser. La FF Voile rappelle aux clubs que l'inscription des régates au calendrier est à faire à l'automne (procédure de saisie Web sur le site FF Voile). Nous sommes là face à une réelle difficulté d'information (voir les procédures d'inscription aux calendriers auprès des commissions sportives des Ligues.)

• **H Lebreton (asso. Intercat)** nous fait part de sa déception de n'avoir pu représenter la France lors de la régata Handi d'Impéria en Italie. Il pensait pouvoir en obtenir délégation .

**Réponse** : Toutes les initiatives de participation à des épreuves nationales ou internationales sont bien évidemment encouragées par la commission mixte , mais l'appellation « Equipe de France » ne peut être délivrée que par les fédérations concernées sur des critères de sélection, de niveau, de programme sportif , de représentativité ...

### -II - Réunion de la Commission Mixte.

3 décembre - 14h - 16h

#### Relevé de décisions de la commission

**mixte institutionnelle** : 8 membres, dont six statutaires (3 FF Voile M Laclau, PS Marty et PL Blanc / 3 FFH L Risselin, J. Y. Le Roux, J.M. Venin). Invités : l' « Aspro-Miniji » représenté par son secrétaire Y Le Fur ( Voix consultative), et le CTS-R de Rhône Alpes (ligue 33) B Porte.

**Communication WEB** : J.M Venin va s'occuper d'alimenter une rubrique de news sur le site handivoile de la FFH . Un lien permettra aux internautes de passer des pages handivoile du site FFV à cette rubrique. PL Blanc fera un point avant la fin de l'année avec le webmaster FFVoile. M Venin fournira l'adresse de la page de News. Un lien vers les pages handi des ligues impliqués est imaginé.

#### ASPRO Miniji et construction du ba-

**teau** : Il n'y aura pas, à priori, d'appel d'offre pour un nouveau constructeur. Y. LE FUR indique qu'il n'y a pas eu de courriers de réclamation ayant transité par l'Aspro Miniji. Il leur paraît difficile d'avancer sur le sujet avec des « bruits de ponton ».

En 2007 le chantier ACB (S. Leroux) continuera donc à produire le « Miniji ». Une enquête par questionnaire, à l'initiative de l'Aspro Miniji, auprès des propriétaires, est en cours (G Lassalle). Elle vise à cerner les Pb de qualité et de délais de livraisons.

**Test de natation** : Pas d'avancée depuis la proposition du nouveau texte issue de la réunion « interfédérale » de Juin au ministère. JYL relance sa correspondante au MJSVA et PLB relance le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques (commission du CNOSF) qui s'est saisi du dossier.

**Classement coureur** : PLB se rapproche de la DT FF Voile pour voir éventuellement comment pourrait être pris en compte cette demande. L Chaffard sera, au sein de l'Aspro, le correspondant « classement ».

**Co-financement 2007** : Les programmes de cofinancement voiles et gilets perdurent sur le principe. Les enveloppes seront attribuées à ces opérations une fois connus les budgets obtenus en interne FF Voile et/ ou sur la convention d'objectifs du MJSVA.

**Stages de perf Miniji** : Il est décidé d'évoluer vers des stages « plus ouverts » que le traditionnel stage pour les 5 meilleurs minijistes issus du classement du championnat de France handisport (année

N-1). Un recrutement inter-régional serait visé. Un co-financement de la commission serait possible. Les sites pilotes seront encouragés à organiser ce type de stage. PLB les contactera.

Le CNASP sur Embrun (ligue 11 AP) confirme son intention d'organiser un stage sur deux journées suivi d'une SL Miniji pour l'Ascension (16, 17 et 18 Mai).

L'idée de régionaliser les stages, de les appuyer sur les bassins d'activité fait son chemin. Le problème de l'accompagnement des handicaps lourds est posé une nouvelle fois.

**La plaquette**, reprenant le listing des clubs, sera réimprimée cette année 2007 après mise à jour. B Porte demande que l'enquête réalisée à cette occasion (si enquête il y a ) permette de cerner le nombre de séances handivoile effectuées ainsi que le nombre de personnes accueillies dans chaque club au titre du handivoile.

**Sites pilotes** : Une référence « cahier des charges » existe. Elle est disponible auprès de la commission.

Néanmoins cette reconnaissance est conçue comme étant un sujet très ouvert afin de correspondre aux spécificités des sites et permettre une réelle pratique.

La notion de « label » n'est plus envisagée car trop restrictive et contraignante . Sont abordés dans le doc de référence : le projet associatif du centre y compris la volonté de communiquer sur le handivoile et de transmettre le concept du site pilote.

Possibilité de participer à des « journées promotionnelles » organisées par des associations qui souhaitent développer une activité handi.

• **Médecin certifieur** : La présence d'un « Médecin certifieur » serait souhaitable, sur site, pendant la phase préparatoire du Championnat de France Miniji, pour préciser la qualification « Handi » des compétiteurs.

• **Info régates** : Le premier national Néo 4.95 aura lieu lors du week-end de l'Ascension 2007.

Le National Access fin juillet à Poitiers.

Le **National Miniji – Championnat de France Handisport 2007**, du 20 au 25 août, organisé par le CN St Etienne à St Victor sur Loire ( 42).

Compte Rendu pour la Commission mixte :  
Pierre LucBlanc  
Jean Yves Le Roux  
Pierre Saint Marty .

### Prévision de Stage

L'organisation d'un stage à l'ENV est actuellement à l'étude. Les dates du 25 au 29 Juillet sont proposées.

Infos complémentaires dans le prochain Flash.



**N'oubliez pas d'adresser avant votre première régata votre cotisation 2 007 au trésorier de l'ASPRO Miniji.**

### Minijis neufs:

Vous êtes intéressés par l'achat d'un ou plusieurs Minijis ?

Serge LE ROUX, constructeur du Miniji, vous propose des devis pour des Minijis neufs avec un exceptionnel rapport qualité-prix.

Vous pouvez le contacter par téléphone au :

02 98 15 85 33,  
Fax : 02 98 15 85 35  
Portable: 06 16 57 16 59.

**Le meilleur accueil vous sera réservé !**

## ASPRO MINIJ FRANCE

**Président :** Marcel POYMIRO Tél: 05 63 63 83 80 06 81 30 25 74  
455 Rue Marcel Guerret  
82000 MONTAUBAN E-mail : marcel.poymiro1@tiscali.fr

**Secrétaire :** Yves LE FUR Tél. : 02 98 49 52 34  
120, Allée de Kerarbleis Tél I P : 0871 29 36 95  
29200 BREST E-mail : yves.le-fur@wanadoo.fr

**Treasorier :** Joël THILLARD Tél-Fax : 02 35 44 05 65  
37, rue Paul Gauguin  
76620 LE HAVRE E-mail : joel.thillard@wanadoo.fr

L'ASPRO MINIJ, Association des PROPriétaires de MINIJ, est une Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er Juillet 1901, sous la tutelle conjointe de la Fédération Française de Voile et de la Fédération Française Handisport.

L'ASPRO MINIJ a pour but de développer la pratique du MINIJ, d'organiser des compétitions locales, Régionales et Nationales, et de resserrer les liens d'amitié entre les membres propriétaires et les participants sociétaires de club.

Les règles de jauge de la classe ainsi que les statuts sont adressés gratuitement aux membres affiliés. Le Flash Infos est adressé, sur demande, gratuitement, à tous les membres ainsi qu'aux barreaux ayant participé au National Miniji.

Le Flash Infos est le bulletin de liaison entre tous les membres. Le secrétaire Yves LE FUR, se fera un plaisir d'y insérer les résultats de régates, les articles et photos que vous voudrez bien lui adresser.



### IMPORTANT:

Seuls les bateaux affiliés à l'ASPRO MINIJ et portant le numéro de voile attribué par l'ASPRO MINIJ sont autorisés à naviguer en régates officielles.

**Tarif Cotisation annuelle ASPRO MINIJ:**

**1 Bateau: 39.00 €; 2 Bateaux: 63.00 €; 3 Bateaux: 86.00 €; 4 Bateaux: 110.00 €; de 5 à 8 Bateaux: 133.00 €; de 9 à 15 Bateaux: 187.00 €; de 16 à 20 Bateaux: 249.00 €.**

**Affiliation: 16.00 €.** Elle n'est due qu'une seule fois, si les cotisations sont réglées régulièrement tous les ans.



**Atelier Composites de la Baie  
Marine - Industrie - Agricole**

- Conception, Modification Polyester et Bois modernes
- Réparation, Maintenance, Interventions sur sites
- Vente de Matière premières: Résines, Tissus et Adjuvants

Contact : Serge LE ROUX  
"Roz Avel" Créach ar Gall  
29250 St POL DE LEON

Tél. 02 98 15 85 33  
Port. 06 16 57 16 59  
Fax. 02 98 15 85 35

## Complément d'Infos

### Complément d'infos par le secrétaire Aspro Miniji:

A la demande du Président POYMIRO, j'ai représenté notre association de classe à la réunion annuelle de la Commission Mixte et je dois avouer que j'ai été étonné par le ton utilisé par certains. Quand on est bénévole, représentant une association de bénévoles, il n'est pas très agréable de se faire mettre la pression. ( Personnellement, je ne l'apprécie que dans la bière...)

**Appel d'offre:** Concernant la question d'un éventuel Appel d'offres, je n'avais bien sûr pas le pouvoir de décider si telle ou telle procédure serait adoptée, c'est pourquoi j'ai indiqué que je ne pouvais pas répondre précisément à la question, mais, qu'à priori, je ne pensais pas que, sur le principe, le Comité Directeur y verrait une opposition.

**Sondage:** Il est indiqué dans le rapport de la Commission Mixte que l'enquête en cours au sein de l'Aspro Miniji, à l'initiative de Guy LASALLE « vise à cerner les Pb de qualité et de délais de livraisons. »

Je me permets d'apporter un rectificatif à ce sujet. Cette enquête interne, qui a reçu l'approbation du Président POYMIRO et de la majorité des membres du Comité Directeur a pour objectif de préparer l'avenir de notre série dans la sérénité, en veillant à ce que notre association ne perde pas son âme et sa convivialité.

Pour ce faire, nous allons recueillir les avis de l'ensemble des propriétaires de Miniji affiliés à l'association de classe sur les questions relatives au choix d'un ou plusieurs constructeurs, à l'opportunité ou non d'établir une concurrence, au changement de la technique de construction et à la modification des moules.

**Handicap lourd:** Concernant l'accueil et l'accompagnement des handicapés lourds, en réponse aux propos de Messieurs LACLAU et RISSELIN qui estimaient qu'il appartenait au handicapé désirant participer à un stage de se « dé... brouiller », j'ai répondu que dans le cadre des activités « Handisport » il conviendrait de faire un effort pour prendre en compte l'accueil des plus handicapés et témoigné de la difficulté pour un individu de trouver un accompagnant pour plusieurs jours de stage.

J'ai proposé que les organisateurs fassent la démarche de prendre contact avec des écoles d'infirmières ou de kinés, dont les étudiants pourraient être intéressés par cette expérience humaine et sportive d'accompagnement qui pourrait apporter un complément dans le cadre de leur formation.

Sur le site Internet de l'IFDS ou de Sailability, on peut trouver des témoignages de coureurs lourdement handicapés d'Australie ou de Pays Anglo-Saxons et mesurer le retard de la France non seulement dans le domaine de l'accompagnement mais également des équipements techniques.

Certains prônent de ne pas aller trop vite en besogne, et pensent, notamment pour le « haut niveau » qu'il faut déjà bien structurer la voile Handisport. Ils ont peut-être raison ..., et je ne critique pas leur choix. Pour ma part, j'espère que pour les Jeux de 2012, un équipage mixte ou féminin représentera notre pays sur le troisième support Voile paralympique, le Skud.

Faire évoluer les mentalités est une sacrée gageure ... Donc pour l'instant, je dis aux handis lourds: « Aide toi et le ciel t'aidera ! » et aux dirigeants et organisateurs: « Soyez solidaires et imaginatifs ! »

Yves LE FUR.

### COMMUNIQUÉ: Distribution du Flash Infos

Bonjour à tous,

Les Flash Infos, bulletins de liaison de l'Aspro Miniji, sont en ligne sur notre site Internet et vous pouvez bien sûr les télécharger. Afin d'améliorer les délais de transmission des informations, nous vous invitons à vous inscrire à la

News letter, ainsi vous recevrez un petit message par lequel vous serez informés immédiatement dès la mise en ligne du Flash.

Il ne vous restera plus qu'à vous connecter pour lire et imprimer directement le bulletin et autres infos.

Merci de votre aimable collaboration !

Les quelques membres n'étant pas équipés pour naviguer sur « Internet » continueront bien sûr à recevoir l'édition papier par courrier. Dans vos associations, n'oubliez pas de distribuer notre bulletin à tous vos licenciés et supporters.

Recevez nos amicales salutations !

Le secrétaire: Yves LE FUR  
et le web master : Bernard VICTOR.

Consultez le site Internet de l'Aspro Miniji sur <http://asprominiji.org>